



Informations pour les Méziérois Aux abords des écoles

La sécurité de nos enfants est notre priorité. Nous savons à quel point ces règles peuvent être difficiles et parfois même contraignantes, mais il s'agit d'assurer la sécurité de tous.

Suite aux attentats qui ont frappé notre territoire dernièrement, le Préfet des Yvelines vient de porter le **plan Vigipirate au niveau Urgence Attentat.**

Plusieurs mesures viennent d'être mises en place par la municipalité pour **accentuer la sécurité** aux abords des établissements scolaires.

Un arrêté municipal vient d'être pris en ce sens, pour une durée d'un mois.

Ecole les Tilleuls et Le Petit Prince

L'accès aux écoles devient **interdit** aux personnes étrangères au service.

Des barrières Vauban seront de nouveau positionnées sur les places de parking, rue Fricotté, afin d'interdire le stationnement des véhicules.

Le stationnement se fera sur le parking de la salle Arc-en-Ciel.

Tout véhicule garé sur le trottoir ou devant les barrières fermant la rue sera verbalisable.

Ecole de la Villeneuve

La rue de la Villeneuve sera désormais fermée aux heures d'entrée et de sortie **(8h-9h/ 11h-12h/ 13h-14h/ 16h-17h)**

Des barrières interdisant le stationnement seront mises en place sur les zébras devant l'école, afin d'y interdire le stationnement des véhicules.

Des places de stationnement provisoires seront tracées au sol cf. plan en annexe.